

Ce que fait le CAVIE pour la compétitivité des Etats africains

Depuis sa création le 03 août 2015, le Centre africain de veille et d'intelligence économique joue un rôle essentiel dans l'amélioration de la compétitivité des États africains. Le CAVIE s'appuie, pour cela, sur ses missions principales et sur des actions concrètes dans plusieurs domaines clés.

L'amélioration du climat des affaires

Le CAVIE collecte des données auprès des entreprises, des investisseurs et des experts, au quotidien et en toute légalité, sur les obstacles à l'investissement et à la création d'entreprises en Afrique. Le Centre analyse ces données pour identifier les principaux obstacles à la compétitivité des États africains. Il adresse ses constats et recommandations à qui de droit à travers des rapports.

Formulations de recommandations

Le CAVIE formule régulièrement des recommandations aux gouvernements africains (qui en font la demande) sur la base de ses analyses. Dans certains cas, ces recommandations donnent lieu à des réformes juridiques et institutionnelles, à des politiques d'incitation à l'investissement, à des mesures de simplification administrative ou l'introduction du new public management. Le Centre organise également des ateliers et des séminaires pour sensibiliser les autorités aux meilleures pratiques en matière de climat des affaires.

Appui à la mise en œuvre des réformes

Le CAVIE fournit une assistance technique aux gouvernements africains pour la mise en œuvre des réformes visant à améliorer le climat des affaires depuis la fin du rapport Doing Business autrefois publié par la Banque mondiale. Le Centre dispose par ailleurs de programmes de formation pour les fonctionnaires africains sur les questions liées au climat des affaires. Il peut mobiliser des experts et consultants locaux ou internationaux pour accompagner les Etats africains dans la mise en œuvre des réformes dédiées.

Exemple concret - Dans sa dernière étude sur les obstacles à l'investissement en Afrique centrale, le CAVIE a identifié cinq obstacles principaux : la corruption, la bureaucratie, l'instabilité politique, le manque d'infrastructures et le déficit de compétences. Le CAVIE a ensuite formulé des recommandations aux gouvernements des pays membres de la CEMAC pour lever ces obstacles.

Développement des infrastructures

Le CAVIE réalise des études, à la demande, en vue d'identifier les projets d'infrastructures prioritaires pour le développement économique de l'Afrique. Le Centre sait prendre en compte les besoins des différents pays africains, les potentialités économiques sectorielles et les objectifs de développement durable. Il peut établir une liste de projets prioritaires, dans un Etat ou une sous-région, et suggérer des mécanismes de financement pour leur réalisation.

Mobilisation des financements

Le CAVIE organise des événements en vue de mobiliser les investisseurs publics et privés pour le financement des projets de développement en Afrique. C'est le cas avec le Salon africain des partenariats d'affaires qualifiés (SAPAQ). A la faveur de ce projet, le Centre a créé une plateforme de partenariat entre les collectivités

territoriales africaines, les investisseurs internationaux et les entreprises du secteur privé. A travers le SAPAQ, le CAVIE expérimente des mécanismes innovants de financement tels que les partenariats public-privé (PPP) et le financement participatif au profit des collectivités décentralisées.

Suivi et évaluation des projets

Pour juger de la pertinence des partenaires au développement qui arrivent sur les marchés africains, le CAVIE a créé un système de suivi et d'évaluation des projets d'infrastructures. Ce dispositif permet de mesurer l'impact des projets sur le développement économique et social des pays africains. A la demande, le Centre communique les résultats des évaluations et les leçons apprises aux gouvernements africains et aux partenaires au développement.

Exemple concret – Dans sa dernière étude sur les projets d'infrastructures prioritaires dans les collectivités territoriales décentralisées d'Afrique pour la période 2020-2030, le CAVIE a identifié 100 projets prioritaires spécifiquement dans les domaines du transport, de l'énergie, de l'eau, de la santé et des TIC.

3. Renforcement du capital humain

Le CAVIE, à travers le Programme conjoint de renforcement des capacités des décideurs publics et privés, créé avec Knowdys Consulting Group et BVMW Afrika, appuie les gouvernements africains dans la mise en place de programmes de formation professionnelle adaptés aux besoins des entreprises locales. C'est ainsi que le Centre identifie les compétences clé pour la croissance économique du continent et développe des programmes de formation pour répondre à ces besoins spécifiques. Prochaine étape : la création d'une plateforme de formation en ligne pour faciliter l'accès à la formation professionnelle et entrepreneuriale aux jeunes Africains.

Conclusion

Grâce à sa légitimité et à sa capacité à interagir avec les acteurs des secteurs public, privé et du monde associatif, le CAVIE sert d'inspiration et de moteur aux stratégies de puissance des Etats africains qui en font la demande.

La Rédaction